



Chambre des communes  
CANADA

# Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

---

INDU • NUMÉRO 003 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 20 novembre 2007**

—  
**Président**

**M. James Rajotte**

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mardi 20 novembre 2007

• (0900)

[Traduction]

**Le président (M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC)):**  
Je déclare la troisième séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie ouverte. Nous discuterons des travaux du comité, nos travaux futurs.

Mesdames et messieurs, vous devriez avoir en main le calendrier des réunions. Un exemplaire a été remis à chacun d'entre vous.

Y compris la séance d'aujourd'hui, huit réunions auront lieu d'ici la relâche parlementaire, en décembre. Aujourd'hui, je propose aux députés de tous les partis de nous faire part de leurs idées concernant les dossiers qu'ils voudraient voir étudiés par le comité. De toute évidence, il serait préférable d'accomplir quelque chose, c'est-à-dire d'étudier un ou deux dossiers d'ici la mi-décembre. Les députés pourraient nous faire part de leurs suggestions.

L'objectif de la séance est manifestement de trouver des dossiers faisant l'unanimité ou deux sujets présentant un certain intérêt pour les partis. Faisons donc place aux suggestions des députés concernant les dossiers qu'ils souhaiteraient voir étudiés.

Mesdames et messieurs, avant de céder la parole à M. Carrie, je voudrais vous demander si vous préférez que les discussions au sujet des travaux futurs aient lieu à huis clos.

**L'hon. Dan McTeague (Pickering—Scarborough-Est, Lib.):**  
Nous n'avons rien contre les discussions à huis clos, monsieur le président.

**Le président:** À huis clos?

Nous poursuivrons donc les discussions à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos]

---





**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**